

Poursuivons avec quelques précisions au sujet de la lettre « Y ».

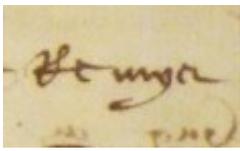
Cette lettre était très fréquemment utilisée sous l'Ancien-Régime en raison de son interchangeabilité avec la lettre « i ». Les scribes employaient, alors, indifféremment l'une ou l'autre de ces lettres dans leurs écrits.

Le « Y » possédait deux graphies.

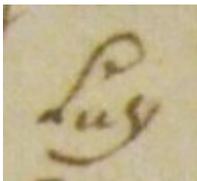
La première de ces graphies, que je vous propose d'examiner aujourd'hui, présente une lettre « Y » proche de sa graphie actuelle.

Elle apparaît sous la forme d'un « entonnoir » posé sur la ligne d'écriture se prolongeant vers la gauche sous la ligne d'écriture.

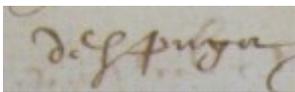
En voici quelques exemples :



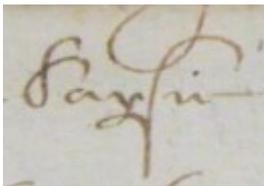
« remys » (1586)



« luy » (1586)



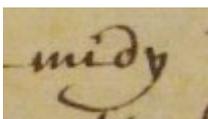
« despuys » (1612)



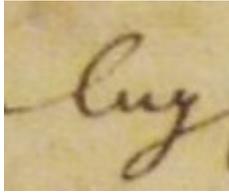
« saysie » (1625)



« royal » (1636)



« midy » (1666)

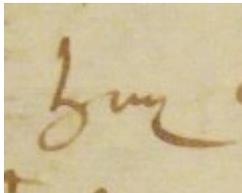


« luy » (1712)

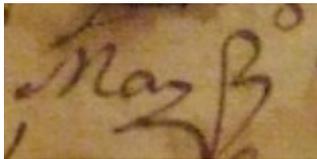
Comme nous l'avons vu dans la précédente note cette lettre était très fréquemment utilisée sous l'Ancien-Régime en raison de son interchangeabilité avec la lettre « i »

Sa seconde graphie est plus déroutante que celle exposée précédemment. En effet, bien que pouvant présenter deux graphies sur la ligne d'écriture :

- l'une en forme de jambages :



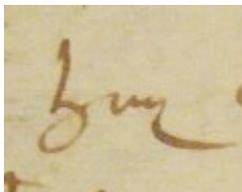
- l'autre d'un petit trait plein :



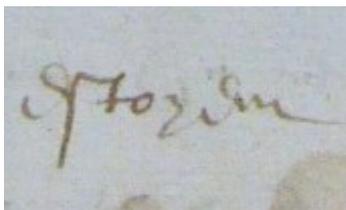
L'identité visuelle de la lettre « Y » repose sur son développement sous la ligne d'écriture. Celui-ci se matérialise au moyen d'une boucle plus ou moins ample, ou d'un trait oblique, partant de la partie supérieure de la lettre pour aller sur la gauche avant d'immédiatement revenir sur la droite.

Cette partie développée sous la ligne d'écriture permet de reconnaître assurément cette lettre.

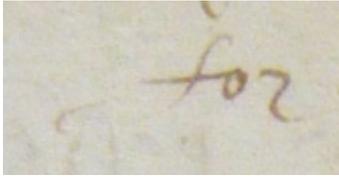
En voici quelques exemples :



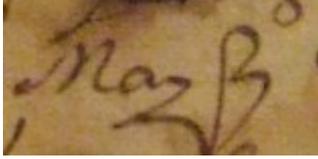
« huy » (1602)



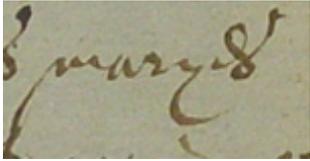
« estoyent » (1605)



« foy » (1605)



« mayson » (1628)



« maryés » (1651)